

Qu'est-ce que le Pinel?

Le dispositif Pinel est une réduction d'impôt accordée pour soutenir l'investissement locatif intermédiaire.

- Il est codifié à l'article 199 novovicies du CGI (Code Général des Impôts)
- Il vise l'acquisition d'un bien immobilier pour le mettre en location à un niveau de loyer intermédiaire, c'est-à-dire entre un maximum (celui du loyer libre) et un minimum (celui du plafond de loyer du PLS (Prêt Locatif Social) qui est le plus élevé des loyers sociaux)
- Il s'agit d'une réduction d'impôt qu'il ne faut pas confondre avec une déduction d'impôt ni avec un crédit d'impôt